



Résultats clé pour les zones en situation de crise (Grand-Anse, bas Nord-Ouest, Haut Artibonite, Sud, Nord'Est et Nippes)

Consommation alimentaire- Au niveau des zones en crise, six à sept ménages sur dix(10) ont une consommation alimentaire inadéquate.

Evolution des moyens d'existence –Six (6) à sept(7) ménages sur 10 ont adopté des stratégies d'adaptation affectant négativement leurs moyens de subsistance et deux à trois ménages ont eu recours à des stratégies d'urgence (vente de maison, de parcelles ou des derniers animaux femelles, mendicité).

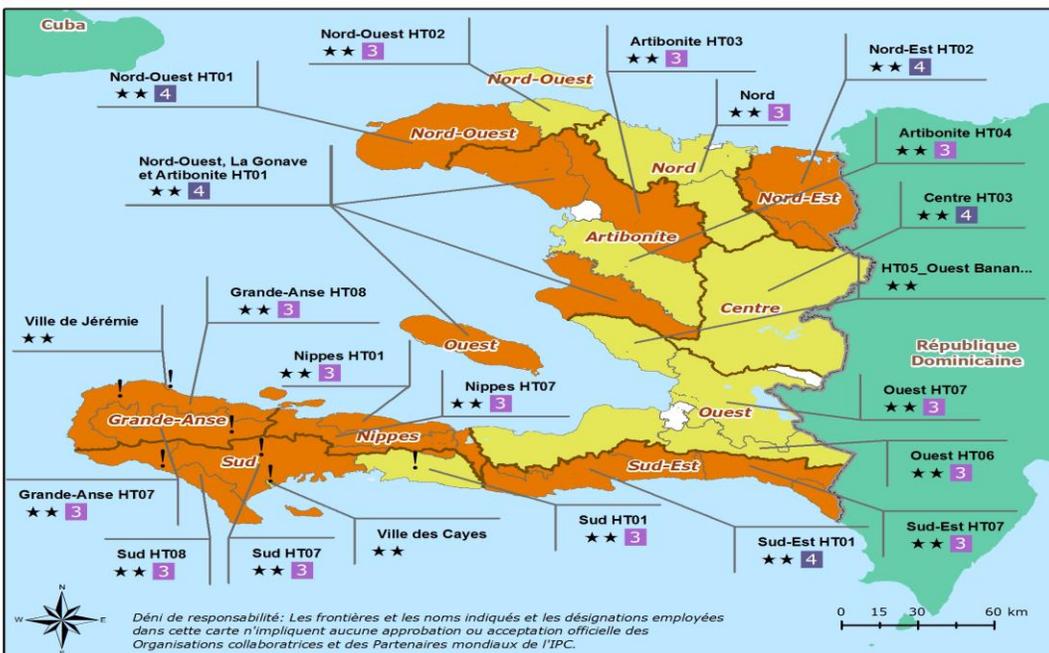
Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

Après deux longues années de **sécheresse** ayant affecté tout le pays, principalement le Nord-Ouest, le haut Artibonite, le Sud-Est, le haut Plateau et le Nord-Est, **l'ouragan Mathieu** a frappé de plein fouet la Grand-Anse, le Sud et les Nippes, des départements relativement moins concernés par les dernières sécheresses. D'autres départements ont été affectés par **des inondations**, le Nord et le Nord-Est particulièrement. Presque **tous les départements du pays ont donc été plus ou moins affectés** au cours de l'année dernière plus précisément entre les mois d'octobre à décembre. .

D'un autre coté, en raison des pertes de récoltes enregistrées et la forte dévaluation de la gourde par rapport au Dollar Américain, les ménages font face à une **détérioration considérable de leur pouvoir d'achat**, le taux d'inflation ayant atteint 15% en décembre dernier.

Ces différents chocs ont sérieusement affecté les ménages au niveau des différentes zones de moyens d'existence du pays, et les poussant à adopter des **stratégies d'adaptation plus ou moins sévères** en dépit des interventions humanitaires importantes particulièrement au niveau du Sud et de la Grand-Anse.

Classification de la sécurité alimentaire aiguë / situation actuelle (Févier- Mai 2017)



Clé pour la carte

Phase d'insécurité alimentaire aiguë (Situation actuelle)

- Aucune ou minimale
- Stress
- Crise
- Urgence
- Catastrophe, famine
- Pas analysées

! La zone serait au moins en une phase pire sans l'impact de l'aide humanitaire

Clé pour les boîtes de légende

Niveau de confiance de l'analyse

- ★ Acceptable
- ★★ Moyen
- ★★★ Haut/Elevé

- 1 Minimal
- 2 Léger
- 3 Modéré
- 4 Sévère

Niveau d'insécurité alimentaire chronique (Octobre 2015)

Pour en savoir plus, contactez: La Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) (cnsa@cnsahaiti.org)



Partenaires de l'analyse et organisations de soutien

CNSA, MSPP, ECHO, OXFAM, PAM, KoreLavi, USAID, FEWSNET, FAO, UNICEF. REACH, Care, CARITAS Nippes, OCHA

Partie 2 : Résumé des résultats, méthodes et prochaines étapes

Principaux résultats et problèmes

Les départements les plus affectés par le cyclone Mathieu (Grand' Anse, Sud, Nippes), **en dépit de l'assistance alimentaire dont ils bénéficient sont classifiés en phase 3** (crise) selon les zones des moyens d'existence analysées. Sans une assistance alimentaire, ces départements se trouveraient probablement dans la phase 4 (urgence).

D'autres départements un peu moins ou non affectés par Mathieu (Sud-Est : HT01, HT07), Haut Artibonite : HT03, Nord-Est HT02+HT 03) se trouvent classés également en phase 3, car en plus de souffrir de l'insécurité alimentaire chronique, ces départements ont fait face à **deux années consécutives de sécheresse**. Plus précisément, le Nord'Est a enregistré des pertes de récoltes qui situent entre 75 et 85% suite aux inondations de novembre et de décembre. L'accès au marché est très limité pour les plus vulnérables en raison des prix des aliments de base élevés vu leur faible niveau de revenu.

Au niveau de ces zones, même avec de l'aide humanitaire, au moins **un ménage sur cinq est obligé de recourir à des stratégies d'adaptation** affectant les moyens d'existence afin d'arriver à couvrir le minimum de ces besoins alimentaires.

Il convient de souligner que cette classification par grandes zones de moyens d'existence peut toutefois revêtir **des disparités importantes à l'échelle communale**, suivant l'existence de facteurs dynamisants comme la présence de systèmes irrigués en fonctionnement ou de facteurs contraignants comme un fort isolement géographique ou une anomalie climatique localisée. La phase de la zone est déterminée par les règles des 20% de la population se trouvant en pire condition. On peut citer, entre autres, le cas du Bas-Artibonite qui pourrait être en une meilleure phase que celle de la zone de moyen d'existence ou il se trouve localisé.

Méthodes IPC et principales difficultés

L'approche IPC se base sur le **consensus technique** d'experts des différents secteurs à partir d'un **large éventail de preuves**. Elle est guidée par un cadre analytique conçu à partir des **cadres de risque, danger et vulnérabilité**; cadre des **moyens d'existence durables**; **cadre analytique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle** et les quatre **dimensions de la sécurité alimentaire** ainsi qu'un cadre de référence incluant un large éventail d'indicateurs (consommation alimentaire, évolution des moyens d'existence, nutrition, les dimensions de la sécurité alimentaire...)

On a utilisé pour la gestion et l'organisation de l'information l'ISS (information Support System) qui est un portail web qui facilite le partage d'informations entre les différentes parties prenantes de l'analyse. Les informations peuvent donc être consultées en ligne sur demande.

Si le groupe de travail a eu accès à des données très récentes venant de la dernière évaluation de la sécurité alimentaire de décembre 2017, les **données nutritionnelles par contre datent d'avant Mathieu** et de plus elles n'ont pas encore été validées à date.

Calendrier saisonnier de la sécurité alimentaire et les implications pour le suivi

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture : le printemps qui va de février/mars à juillet/août ; l'été, du mois d'août à novembre et l'hiver de décembre à février. La période de l'analyse correspond



donc à la période de soudure et à celle de mise en place et de croissance des cultures de la campagne agricole de printemps qui constitue, la principale saison en Haïti (60% de la production annuelle). La situation de la disponibilité alimentaire pour le reste de l'année en dépend en grande partie. Il est important de **suivre la pluviométrie dans les différentes zones agro écologiques ainsi que la progression de la campagne.**

Il est également fortement recommandé de prévoir une **évaluation prévisionnelle de la performance de la campagne agricole de printemps** à partir du mois de juin afin d'alerter sur une éventuelle détérioration de la situation de sécurité alimentaire. On pourra faire ressortir à partir de cette étude les zones à déficit ou ayant une plus ou moins bonne performance de production et également des estimations sur la durée de réserves céréalières au niveau des ménages pourront être faites

Il importe également de suivre **la tendance des prix des produits importés** sur le marché international ainsi que **l'évolution du taux de change** de la gourde par rapport au dollar américain et au peso dominicain.

Recommandations pour la prise de décision :

Les objectifs d'interventions prioritaires des zones classées en situation de crise (phase 3) sont les suivants :

- Mettre en place des activités permettant de protéger les moyens d'existence,
- Favoriser des activités de prise en charge et de prévenir la malnutrition,
- Prévenir les cas de décès,

Pour les zones classées en situation de stress (phase 2), les objectifs d'interventions prioritaires sont les suivants :

- Mettre en place des actions permettant de réduire les risques catastrophe,
- Mettre en place des activités permettant de protéger les moyens d'existence,

Recommandations pour les étapes suivantes pour l'analyse :

- La CNSA vient d'initier des séances de formation au niveau décentralisé en vue de la constitution de groupes de travail techniques régionaux, il est donc souhaitable de poursuivre cet effort de décentralisation des analyses IPC, ce qui permettra de réduire les coûts d'analyse et aussi la pérennité des analyses IPC.
- Faire le plaidoyer auprès des institutions partenaires pour que les zones de moyens d'existence soient considérées, comme unité d'analyse (en plus des unités administratives). Ceci faciliterait la prise de décision dans la mesure où on aurait des unités plus restreintes et plus homogènes.
- Continuer d'appuyer financièrement la CNSA dans la mise en œuvre de l'IPC

Pour plus d'informations, contactez

Groupe de travail technique IPC : cnsa@cnsahaiti.org; hcazeau@yahoo.fr; jeancarel.norceide@wfp.org; hjeanulyse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC : www.ipcinfo.org; jerry.arguello@fao.org;

Tableau de population en phase 2 ou 3 par state/unité d'analyse															
STATES	ZME	COMMUNES	POPULATION	Phase 2						Phase 3					
				Population			Pourcentage			Population			Pourcentage		
Strate1	GrandAnse HT08	Jeremie*, Moron*, Abricot, Bonbon, Anse d'Hainault*, Dame	267,852							115,792	à	154,708	43%	à	58%
Strate2	GrandAnse_HT07	Jeremie*, Moron*, Chambellan, Anse-d'Hainault*, Corail *	153,652							54,658	à	94,436	36%	à	61%
Strate3	SUD-Ht01	Aquin	94,602	50,940	à	76,518	54%	à	81%					à	
Strate4	Nippes_HT01	Miragoane*, Petite Riviere des Nippes, Anse a Veau, Petit Tou des	157,903							57,833	à	95,255	37%	à	60%
Strate5	Sud_HT07	Cayes*, Torbeck, Chantal*, Camp-Perrin, Maniche, Saint-Louis,	366,109							131,102	à	217,922	36%	à	60%
Strate6	Sud_HT08	Chantal*, Ile a Vache, Port Salut, St Jean du Sud, Arniquet, Coteau,	226,223							66,311	à	140,581	29%	à	62%
Strate7	Nipes_HT07+HT08	Miragoane*, Fonds de Negres*, Paillant, Petit Tou des Nippes*,	167,769							64,442	à	120,006	38%	à	72%
Strate8	Jeremie	Jeremie*	42,388							8,427	à	20,829	20%	à	49%
Strate9	Cayes	Cayes*	86,780	58,248	à	46,196	67%	à	53%						
Strate10	Artibonite_HT04	Desdunes, Dessalines, Grande Saline, L'Estere, Petite Riviere	458,065	211,415	à	332,223	46%	à	73%						
Strate11	Artibonite_HT03	Ennery, Gonaives*, Gros Morne*, Marmelade, St Michel,	401,532							168,544	à	193,330	42%	à	48%
Strate12	Artibonite_HT01	Anse Rouge, Gros Mornes*, LaChapelle, St Marc *, Terre	678,576							234,406	à	428,574	35%	à	63%
Strate13	Ouest_HT05	Archaie, cabaret	264,325	160,222	à	184,055	61%	à	69.6%						
Strate14	Ouest_HT06	Petion Ville*, Kenscoff, Croix des bouquets*, Fond Verettes	120,156	42,877	à	64,680	36%	à	54%						
Strate15	Ouest_HT07-ht03	Cornillon, Port au Prince*,carrefour*, PetionVille,	1,005,027	560,179	à	653,268	56%	à	65%						
Strate16	Sud-Est_HT01	Jacmel, Marigot, Cayes-jacmel, Lavallee, Baint*, Cote de fer*,	370,071							110,541	à	170,617	30%	à	46%
Strate17	Sud-Est_HT07	Jacmel*, Marigot, cayes-jacmel*, baint, Cote de fer, Belle Anse*,	213,716							61,062	à	86,595	29%	à	41%
Strate18	Nord-Ouest_HT01	Baie de Henne, Bassin Bleu*, Bombardopolis*, Jean Rabel*,	330,098							180,866	à	246,705	55%	à	75%
Strate19	Nord-Ouest_HT02	LaTortue, Anse a Foleur, BassinBleu*, Port de paix*, St Louis	277,489	109,444	à	199,930	39%	à	72%						
Strate20	Nord-HT02+HT03	Tout le departement	798,141	447,757		535,553	56%		67%						
Strate21	Nord-Est_HT02_HT03	Tout le departement	367,038							87,390	à	169,466	24%	à	46%
Strate22	Centre	Tout le departement	707,601	342,479		543,438	48%		77%						
TOTAL			7,555,113	1,983,560	à	2,635,860				1,341,375	à	2,139,024			